Commission de District d'Arbitrage

Réunion restreinte du 30 janvier 2020
PV n° 7

Président : M. Bruno DUPUIS

Présents : MM. Jean-Louis RIDEAU, David PLAINCHAMP

RESERVES TECHNIQUES

Match n° 22041090 GJ AVENIR 86 – BOIVRE en U17/U18 Départemental 2 Poule D du 25 Janvier 2020

GJ AVENIR 86 – BOIVRE Score : 2 – 2

Arbitre officiel : MITAULT Hugues (2546036537)

La réclamation d'après match du 26 Janvier 2020 a été confirmée par mail au District.

Intitulé de la réclamation :

Après lecture des rapports, il s'avère que les motifs énoncés dans le courrier de M. David BEGUIN ne rentrent pas dans les critères d'une réserve technique.

La Commission de District d'arbitrage confirme le score acquis sur le terrain.

Match n° 22041010 LA PALLU/CE-St GEN – SAINT BENOIT en U17/U18 Départemental 2 Poule A du 18 Janvier 2020.

LA PALLU/CE-St GEN – SAINT BENOIT Score : 1 – 2

Arbitre bénévole : MERCIER Jean-Philippe (1152410262)

Après étude des courriers adressés par les deux clubs par mail au District :

La commission de District d'arbitrage ne peut que regretter que les bonnes sanctions disciplinaires n'aient pas été employées par l'arbitre bénévole de la rencontre mais devant l'absence d'une réserve technique posée au moment des faits contestés, confirme le score du match inscrit sur la FMI.

******

Le Président,
Bruno DUPUIS

Le Secrétaire de séance,
David PLAINCHAMP